



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 01/09/2020

N°106

Deux millions de masques lavables mis gratuitement à la disposition des bénévoles des associations de l'action sociale en contact avec le public

Au jour de la généralisation de l'obligation du port du masque en entreprise, le Gouvernement va mettre deux millions de masques lavables gratuitement à la disposition des bénévoles des associations de l'action sociale en contact avec le public. Cette opération s'effectuera en complément des masques que le Gouvernement a déjà mis à disposition de ces bénévoles et des publics qu'elles accompagnent depuis mai dernier, en mobilisant le réseau des préfetures.

La distribution de ces masques aux associations relevant de l'action sociale, humanitaire et caritative, de l'hébergement social, du médico-social et de la santé sera réalisée dans le courant du mois de septembre sous l'autorité des préfets, en lien avec les directions départementales de la cohésion sociale et les collectivités territoriales, afin d'assurer une juste répartition auprès de l'ensemble des bénévoles, qu'ils participent à ces actions de façon régulière ou ponctuelle.

*« Nous savons que nous pouvons compter sur ces associations et de ces bénévoles qui sont un relais indispensable de l'action de l'Etat auprès des publics les plus défavorisés, explique **Olivia Grégoire**, secrétaire d'Etat chargée de l'Economie sociale, solidaire et responsable. Parce qu'il faut protéger la solidarité, il est légitime que l'Etat intervienne pour que la généralisation du port du masque ne décourage pas les bonnes volontés des citoyennes et citoyens qui viennent en aide à ces associations sur le terrain ».*

Pour **Olivier Véran**, ministre des Solidarités et de la Santé, *« cette opération vient compléter les dispositifs de soutien des associations que nous avons mis en place depuis le début de la crise sanitaire. Avec ces masques mis à disposition des bénévoles, nous aidons les associations à poursuivre leur action solidaire, notamment auprès des personnes les plus démunies ».*

Pour **Sarah El Haïry**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Éducation nationale et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, *« les associations et les bénévoles jouent un rôle essentiel dans notre société et particulièrement en situation de crise sanitaire que nous traversons. Ces engagés accompagnent les Français au quotidien. C'est notre priorité que de les soutenir pour qu'ils puissent mener à bien leurs missions. Cette mise à disposition de masques pour la protection des bénévoles est un témoignage de l'engagement de l'Etat auprès des acteurs du monde associatif ».*

La secrétaire d'Etat chargée de l'Economie sociale, solidaire et responsable, Olivia Grégoire, et la ministre déléguée chargée de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher suivront semaine après semaine le déploiement et l'écoulement des stocks des masques par les préfets, afin d'ajuster les quantités au plus près de la demande des acteurs de terrain.

Contact presse
Cabinet d'Olivia Grégoire
01 53 18 45 54

139 rue de Bercy
75012 PARIS